



Ville de
Rivière-du-Loup

*Cour municipale commune
de Rivière-du-Loup
Bilan 2016*



TABLE DES MATIÈRES

MOT DU DIRECTEUR.....	4
INTRODUCTION	5
RAPPEL DES GRANDES ÉTAPES D'IMPLANTATION DE LA COUR MUNICIPALE.....	6
LA POPULATION DESSERVIE	7
LES SÉANCES DE COUR.....	9
Tableaux 1 Nombre de constats traités par la cour municipale commune délivrés sur le territoire de la ville.	11
Tableaux 2 Nombre de constats émis sur le territoire de la MRC du Témiscouata en 2015.....	13
Nombre de constats émis sur le territoire de la MRC du Témiscouata en 2016.....	14
Tableaux 3 Nombre de constats émis sur le territoire de la MRC de Rivière-du-Loup en 2015 excluant la Ville de Rivière-du-Loup.	15
Nombre de constats émis sur le territoire de la MRC de Rivière-du-Loup en 2016 excluant la Ville de Rivière-du-Loup.	16
Tableau 4 Nombre de constats traités en fonction de la nature de l'infraction, peu importe leur provenance.	17
Tableaux 5 Valeur des amendes et des frais pour les constats émis de 2014 à 2016.	18
Tableau 6 Valeur des amendes et des frais des constats transmis à la cour municipale en 2016.....	19
Tableau 7 Valeur des amendes et des frais des constats transmis à la cour municipale en 2016.....	20
Tableaux 8 Valeur des amendes et des frais reliés aux constats délivrés en 2016 sur les routes numérotées.....	21
Tableaux 9 Valeur des amendes et des frais pour les constats émis de 2014 à 2016, peu importe leur provenance.	22
Tableau 10 Sommes perçues par la cour municipale commune.	23
Tableaux 11 Remises effectuées pour la période du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2016.....	24
Tableau 12 Cheminement sommaire d'un constat d'infraction.	26
Tableau 13 Cheminement de l'exécution d'un jugement en matière pénale.....	27
Tableau 14 Statistique relative aux dossiers entendus par le juge de la cour municipale et le juge de paix fonctionnaire.	28
Tableau 15 Nombre de dossiers pénaux contestés devant le juge municipal.	29
Tableau 16 Nombre de dossiers pénaux (jugement par défaut ¹) rendus par le juge municipal.	31
Tableau 17 Nombre de décisions rendues (jugement par défaut ¹) par le juge de paix fonctionnaire.....	33
Tableaux 18 Statistique concernant le volume de dossiers de procédure pénale traités et perçus de 2014 à 2016.	35
Conclusion.....	37

MOT DU DIRECTEUR



Monsieur le Maire,
Madame et Messieurs membres du conseil,

À la lecture du présent rapport, vous constaterez que les statistiques de l'année 2016 nous révèlent une baisse significative du nombre de constats émis et que nous avons connu en 2015 sur l'ensemble des territoires où la cour municipale commune a juridiction s'est maintenue en 2016. Dans les faits, ce nombre est passé de 9 736 en 2014, à 6 446 en 2015 pour atteindre 6 434 en 2016, soit une diminution de 0,18 % par rapport à l'année 2015, mais de 33,91 % par rapport à l'année 2014.

Cette baisse s'explique en grande partie par la perte des constats émis par la Sûreté du Québec sur le nouveau tronçon de l'autoroute 85 ouvert en 2016 qui sont maintenant traités par le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) et par les moyens de pression des policiers de la Sûreté du Québec dans le cadre des négociations en vue du renouvellement de leurs conditions de travail.

À court terme, cela nous amené à procéder à la mise en place de différentes mesures visant à réduire les dépenses de fonctionnement à compter de l'année 2017, notamment, par l'abolition d'un poste de préposé à la cour.

Les pages qui suivent vous permettront de constater l'évolution de la situation au niveau des revenus et dépenses de la cour, ainsi que du volume de constats traités, du nombre de jugements rendus et des sommes perçues et versées aux différentes municipalités dont les territoires sont sous la juridiction de la cour municipale commune de Rivière-du-Loup.

Veuillez accepter, Monsieur le maire, Madame et Messieurs membres du conseil municipal, mes sentiments les meilleurs.

Le directeur,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Georges Deschênes', written in a cursive style.

Georges Deschênes, OMA, avocat
Service du greffe et des affaires juridiques

INTRODUCTION

Une cour municipale est un système de justice à proximité des citoyens, plus accessible, efficace et transparent.

La mission

La cour municipale commune de Rivière-du-Loup a pour mission de traiter les dossiers d'infraction relevant principalement des municipalités poursuivantes en vertu du *Code de procédure pénale* (L.R.Q. c. C-25.1) et d'exécuter les jugements rendus par le tribunal en matière pénale comportant une condamnation à une amende.

Les buts

Elle assure, en outre, l'exécution de tous les jugements dans des délais raisonnables et vise l'optimisation du recouvrement des sommes dues aux municipalités poursuivantes. Ces opérations quotidiennes sont exécutées dans le souci d'offrir un service de qualité à ses mandants, aux personnes ou aux entreprises ayant à acquitter une amende et aux autres intervenants participant à l'administration de la justice.

Les activités

- ✚ Traiter les constats et rapports d'infraction transmis par ses mandants et préparer les dossiers aux fins de poursuite devant le tribunal contre les contrevenants aux lois pénales;
- ✚ Mettre à la disposition des personnes et des entreprises ayant reçu un constat d'infraction (les défendeurs), l'information et les moyens nécessaires permettant, le cas échéant, de contester le constat d'infraction ou d'acquitter les amendes, les frais imposés et le montant contributif associé au financement du programme d'aide aux victimes d'actes criminels;
- ✚ Élaborer les calendriers de la cour en collaboration avec le juge municipal et dresser les rôles de cour, afin de placer les dossiers devant le juge municipal pour lesquels les défendeurs se sont prévalus d'un plaidoyer de non-culpabilité; et de placer les dossiers devant un juge de paix ou devant le juge municipal, suivant leurs compétences judiciaires, pour lesquels les défendeurs ont omis de payer ou de plaider dans les délais requis;
- ✚ Exécuter les jugements du tribunal en matière pénale comportant une condamnation à une amende et, dans les cas où les personnes sont en défaut de paiement, à exécuter contre les débiteurs, les moyens d'exécution des jugements prévus par la loi;
- ✚ Mettre à la disposition des personnes et des entreprises condamnées par le tribunal à payer une amende à la suite d'une infraction à une loi pénale, l'information et les moyens nécessaires leur facilitant le règlement des amendes.

RAPPEL DES GRANDES ÉTAPES D'IMPLANTATION DE LA COUR MUNICIPALE

Le 9 octobre 2007, La Ville de Rivière-du-Loup adoptait le règlement numéro 1577 portant sur l'établissement d'une cour municipale locale pour desservir exclusivement le territoire de la ville de Rivière-du-Loup.

La cour municipale locale de Rivière-du-Loup amorçait ses activités le 18 mars 2008, soit à la date d'entrée en vigueur du décret numéro 35-2008.

En 2009, l'ensemble des municipalités composant la Municipalité régionale de comté du Témiscouata et la MRC du Témiscouata ont manifesté leur intérêt à se joindre à la cour municipale de Rivière-du-Loup.

Une entente intermunicipale portant sur l'établissement d'une cour municipale commune par l'extension de la compétence de la cour municipale locale de la Ville de Rivière-du-Loup fut signée le 7 juillet 2009 par l'ensemble des villes, des municipalités et par la MRC.

Le 10 février 2010 par la publication du décret numéro 88-2010, le gouvernement a entériné l'entente portant sur l'établissement d'une cour municipale commune par l'extension de la compétence de la cour municipale locale de la Ville de Rivière-du-Loup.

Le 18 mars 2010, date d'entrée en vigueur du décret, la cour municipale locale fut transformée en cour municipale commune et elle commença à desservir le territoire de la MRC du Témiscouata.

Le 18 novembre 2010, la Ville de Rivière-du-Loup signait une entente de service avec le Cégep de Rivière-du-Loup concernant la gestion de ses aires de circulation et de stationnement et l'accès aux services de la cour municipale commune pour la gestion des constats émis par les préposés aux stationnements du Cégep.

Le 11 novembre 2010, le ministre de la Justice du Québec, le Directeur des poursuites criminelles et pénales et la Ville de Rivière-du-Loup entérinent une entente relative à la poursuite de certaines infractions pénales devant la cour municipale commune de Rivière-du-Loup. Cette entente est entrée en vigueur le 26 novembre 2010.

C'est à compter du 3 février 2011 que la gestion et le traitement des constats débutent à la cour commune à la suite des modifications apportées à la réglementation du Cégep, de la Ville et de la formation dispensée aux préposés aux stationnements du Cégep en matière d'émission de constats.

Le 5 décembre 2013, date d'entrée en vigueur du décret numéro 1119-2013, la cour municipale commune de Rivière-du-Loup a maintenant compétence pour les dossiers de l'ensemble de la MRC de Rivière-du-Loup.

LA POPULATION DESSERVIE

La cour municipale commune de Rivière-du-Loup dessert le territoire de la MRC de Rivière-du-Loup et celui des vingt municipalités membres de la Municipalité régionale de comté du Témiscouata et la MRC du Témiscouata, représentant une population de 54 709 habitants. Le tableau suivant expose la superficie du territoire et les populations des villes, des municipalités et des paroisses desservies.

Municipalités	Population ¹
Cacouna	1 929
L'Isle-Verte	1 363
Notre-Dame-des-Sept-Douleurs	45
Notre-Dame-du-Portage	1 202
Rivière-du-Loup	19 767
Saint-Antonin	4 136
Saint-Arsène	1 246
Saint-Cyprien	1 102
Saint-Épiphane	834
Saint-François-Xavier-de-Viger	237
Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup	1 267
Saint-Modeste	1 223
Saint-Paul-de-la-Croix	330
Auclair	449
Biencourt	473
Dégelis	2 898
Lac-des-Aigles	518
Lejeune	280
Packington	596
Pohénégamook	2 584
Rivière-Bleue	1 250
Saint-Athanase	309
Saint-Elzéar-de-Témiscouata	336
Saint-Eusèbe	626
Saint-Honoré-de-Témiscouata	778
Saint-Jean-de-la-Lande	297
Saint-Juste-du-Lac	565
Saint-Louis-du-Ha! Ha!	1 280
Saint-Marc-du-Lac-Long	421

Municipalités	Population ¹
Saint-Michel-du-Squatec	1 199
Saint-Pierre-de-Lamy	118
Témiscouata-sur-le-Lac	5 051
Total	54 709

¹ Données provenant du répertoire des municipalités du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) en date du 23 février 2017.

LES SÉANCES DE COUR

Les séances de la cour municipale se tiennent à la salle du conseil municipal de l'hôtel de ville situé au 65, rue de l'Hôtel-de-Ville. Toutefois, lorsqu'un dossier ou une poursuite émane de la MRC du Témiscouata ou d'une municipalité dont le territoire est situé dans la MRC du Témiscouata ou du Directeur des poursuites criminelles et pénales, la cour siège à la salle du conseil de la MRC du Témiscouata située au 5, rue de l'Hôtel-de-Ville à Témiscouata-sur-le-Lac. Nous offrons ainsi une meilleure accessibilité à la justice pour les citoyens des municipalités desservies respectant ainsi le concept de justice de proximité énoncé à l'article 1 de la *Loi sur les cours municipales*.

Pour l'année 2016, le nombre de séances tenues et instruites devant le juge municipal est de 32 à Rivière-du-Loup et de 14 à Témiscouata-sur-le-Lac.

Magistrature

L'Honorable Jean Blouin, juge municipal, préside les séances de la cour municipale commune de Rivière-du-Loup.

Juridiction de la cour

La cour municipale commune de Rivière-du-Loup a juridiction sur le territoire de la ville de Rivière-du-Loup, ainsi que sur le territoire des municipalités de la MRC du Témiscouata y compris les routes numérotées. Elle entend les dossiers d'infraction reliés aux différents règlements de ces municipalités, entre autres:

- ✦ Le stationnement et la circulation;
- ✦ Le bon ordre, la paix, etc.;
- ✦ Le zonage;
- ✦ La salubrité et la propreté;
- ✦ Les animaux;
- ✦ La prévention des incendies;
- ✦ L'entretien des bâtiments;
- ✦ Les systèmes d'alarme;
- ✦ L'arrosage des pelouses.

Elle entend aussi:

- ✦ Les infractions à des lois du Québec, notamment au *Code de la sécurité routière*, la *Loi sur les véhicules hors route*, la *Loi sur l'impôt sur le tabac*, etc.;
- ✦ Certains dossiers de réclamation civile où les municipalités sont demandereses (taxes, licences, permis impayés).



DONNÉES DIVERSES RELATIVES À LA COUR MUNICIPALE COMMUNE DE RIVIERE-DU-LOUP



Tableaux 1

Nombre de constats traités par la cour municipale commune délivrés sur le territoire de la ville.

ANNÉE 2015		
Règlement et loi	Description	Nombre de constats
1794	Paix et bon ordre	56
1238 et 1637	Alarme	0
1287	Vendeurs itinérants	0
1322	Circulation et stationnement ¹	247
1322	Stationnement ²	16
1322	Stationnement ³	611
1799	Prévention incendie	2
1793	Animaux	13
1253 et 1263	Urbanisme	29
1800	Aqueduc et taux de l'eau ³	0
1619	Salubrité et entretien des bâtiments résidentiels	0
C.S.R.	Code de la sécurité routière	1 168
C.S.R.	Code de la sécurité routière (stationnement) ³	265
L.V.H.R.	Loi sur les véhicules hors route	1
Total		<u>2 408</u>

¹ Constats émis par les agents de la paix

² Constats émis par les agents de stationnement du Cégep

³ Constats émis par les agents de parcs et de stationnements

ANNÉE 2016		
Règlement et loi	Description	Nombre de constats
1794	Paix et bon ordre	47
1238 et 1637	Alarme	0
1287	Vendeurs itinérants	0
1322	Circulation et stationnement ¹	368
1322	Stationnement ²	67
1322	Stationnement ³	381
1799	Prévention incendie	5
1793	Animaux	17
1253 et 1263	Urbanisme	2
1800	Aqueduc et taux de l'eau ³	1
1619	Salubrité et entretien des bâtiments résidentiels	0
1387	Site du patrimoine	1
C.S.R.	Code de la sécurité routière	1319
C.S.R.	Code de la sécurité routière (stationnement) ³	302
L.V.H.R.	Loi sur les véhicules hors route	4
Total		<u>2514</u>

¹ Constats émis par les agents de la paix

² Constats émis par les agents de stationnement du Cégep

³ Constats émis par les agents de parcs et de stationnements

Poursuivant: DPCP (routes numérotées sur le territoire de la ville de Rivière-du-Loup)

ANNÉE 2015		
Règlement et loi	Description	Nombre de constats
C.S.R.	Code de la sécurité routière	309
L.V.H.R.	Loi sur les véhicules hors route	0
Total		<u>309</u>

ANNÉE 2016		
Règlement et loi	Description	Nombre de constats
C.S.R.	Code de la sécurité routière	285
L.V.H.R.	Loi sur les véhicules hors route	0
Total		<u>285</u>

Tableaux 2

Nombre de constats émis sur le territoire de la MRC du Témiscouata en 2015.

Poursuivant	C.S.R.	L.V.H.R.	Règlements municipaux	Nombre
Auclair (municipalité de) (02)	9	2	0	11
Biencourt (municipalité de) (03)	8	2	1	11
Dégelis (ville de) (05)	163	6	33	202
Lac-des-Aigles (municipalité de) (06)	6	1	1	8
Lejeune (municipalité de) (07)	3	0	1	4
Packington (paroisse de) (09)	18	0	2	20
Pohénégamook (ville de) (10)	38	9	9	56
Rivière-Bleue (municipalité de) (11)	27	1	6	34
Saint-Athanase (municipalité de) (12)	4	0	0	4
Saint-Elzéar-de-Témiscouata (municipalité de) (13)	11	1	0	12
Saint-Eusèbe (paroisse de) (14)	14	0	0	14
Saint-Honoré-de-Témiscouata (municipalité de) (15)	17	0	1	18
Saint-Jean-de-la-Lande (municipalité de) (16)	16	0	0	16
Saint-Juste-du-Lac (municipalité de) (17)	10	1	4	15
Saint-Louis-du-Ha! Ha! (paroisse de) (18)	111	1	9	121
Saint-Marc-du-Lac-Long (paroisse de) (19)	3	0	2	5
Saint-Michel-du-Squatec (municipalité de) (20)	7	0	5	12
Saint-Pierre-de-Lamy (municipalité de) (21)	2	1	0	3
Témiscouata-sur-le-Lac (ville de) (22)	302	25	46	373
Total	769	50	120	939

Poursuivant	C.S.R.	L.V.H.R.	Total
Directeur des poursuites criminelles et pénales	1 623	4	1 627

Nombre de constats émis sur le territoire de la MRC du Témiscouata en 2016.

Poursuivant	C.S.R.	L.V.H.R.	Règlements municipaux	Nombre
Auclair (municipalité de) (02)	5	0	3	8
Biencourt (municipalité de) (03)	4	0	1	5
Dégelis (ville de) (05)	181	14	32	227
Lac-des-Aigles (municipalité de) (06)	5	0	3	8
Lejeune (municipalité de) (07)	1	0	0	1
Packington (paroisse de) (09)	16	0	0	16
Pohénégamook (ville de) (10)	28	6	4	38
Rivière-Bleue (municipalité de) (11)	32	0	9	41
Saint-Athanase (municipalité de) (12)	5	1	0	6
Saint-Elzéar-de-Témiscouata (municipalité de) (13)	7	0	2	9
Saint-Eusèbe (paroisse de) (14)	23	0	3	26
Saint-Honoré-de-Témiscouata (municipalité de) (15)	12	2	3	17
Saint-Jean-de-la-Lande (municipalité de) (16)	17	0	1	18
Saint-Juste-du-Lac (municipalité de) (17)	11	0	4	15
Saint-Louis-du-Ha! Ha! (paroisse de) (18)	109	5	4	118
Saint-Marc-du-Lac-Long (paroisse de) (19)	0	0	0	0
Saint-Michel-du-Squatec (municipalité de) (20)	8	0	6	14
Saint-Pierre-de-Lamy (municipalité de) (21)	5	1	4	10
Témiscouata-sur-le-Lac (ville de) (22)	346	11	43	400
MRC de Témiscouata	0	0	4	4
Total	815	40	126	981

Poursuivant	C.S.R.	L.V.H.R.	Total
Directeur des poursuites criminelles et pénales	1637	6	1643

Tableaux 3

Nombre de constats émis sur le territoire de la MRC de Rivière-du-Loup en 2015 excluant la Ville de Rivière-du-Loup.

Poursuivant	C.S.R.	L.V.H.R.	Règlements municipaux	Nombre
Saint-Cyprien (municipalité de) (33)	16	0	0	16
Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup (municipalité de) (34)	26	0	2	28
Saint-Antonin (municipalité de) (35)	196	12	2	210
Saint-Modeste (municipalité de) (36)	45	2	0	47
Saint-François-Xavier-de-Viger (municipalité de) (37)	1	0	0	1
Saint-Épiphanie (municipalité de) (38)	22	2	0	24
Saint-Paul-de-la-Croix (paroisse de) (39)	3	0	0	3
L'Isle-Verte (municipalité de) (40)	9	0	0	9
Notre-Dame-des-Sept-Douleurs (paroisse de) (41)	0	0	0	0
Cacouna (municipalité de) (42)	7	0	0	7
Saint-Arsène (paroisse de) (43)	38	0	0	38
Notre-Dame-du-Portage (municipalité de) (44)	17	0	0	17
Total	<u>380</u>	<u>16</u>	<u>4</u>	<u>400</u>

Poursuivant	C.S.R.	L.V.H.R.	Total
Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP)	763	0	763

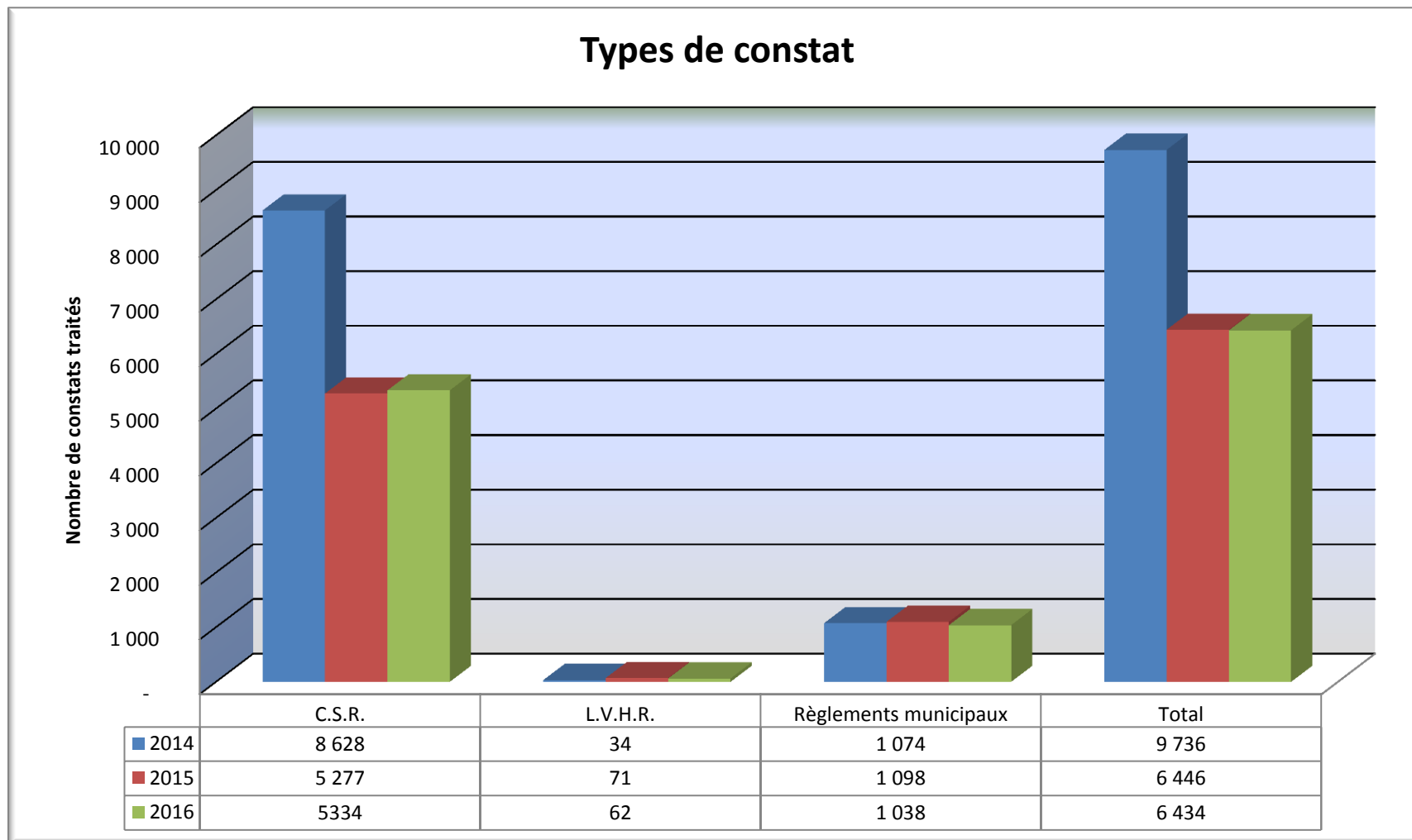
Nombre de constats émis sur le territoire de la MRC de Rivière-du-Loup en 2016 excluant la Ville de Rivière-du-Loup.

Poursuivant	C.S.R.	L.V.H.R.	Règlements municipaux	Nombre
Saint-Cyprien (municipalité de) (33)	12	2	4	18
Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup (municipalité de) (34)	25	0	1	26
Saint-Antonin (municipalité de) (35)	172	3	3	178
Saint-Modeste (municipalité de) (36)	59	5	0	64
Saint-François-Xavier-de-Viger (municipalité de) (37)	5	0	1	6
Saint-Épiphane (municipalité de) (38)	21	0	2	23
Saint-Paul-de-la-Croix (paroisse de) (39)	6	0	0	6
L'Isle-Verte (municipalité de) (40)	19	1	9	29
Notre-Dame-des-Sept-Douleurs (paroisse de) (41)	0	0	0	0
Cacouna (municipalité de) (42)	19	0	0	19
Saint-Arsène (paroisse de) (43)	22	0	1	23
Notre-Dame-du-Portage (municipalité de) (44)	2	0	2	4
Total	<u>362</u>	<u>11</u>	<u>23</u>	<u>396</u>

Poursuivant	C.S.R.	L.V.H.R.	Total
Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP)	614	1	615

Tableau 4

Nombre de constats traités en fonction de la nature de l'infraction, peu importe leur provenance.



Tableaux 5

Valeur des amendes et des frais pour les constats émis de 2014 à 2016.

Poursuivant: Ville de Rivière-du-Loup

2014	Amende	Frais	Total
C.S.R., L.V.H.R.	187 440 \$	76 128 \$	263 568 \$*
RM	42 300 \$	18 565 \$	60 865 \$
Total	229 740 \$	94 693 \$	324 433 \$*

*corrections apportées le 2017-02-27

2015	Amende	Frais	Total
C.S.R., L.V.H.R.	148 955 \$	61 982 \$	210 937 \$
RM	65 800 \$	27 398 \$	93 198 \$
Total	214 755 \$	89 380 \$	304 135 \$

2016	Amende	Frais	Total
C.S.R., L.V.H.R.	175 410 \$	73 880 \$	249 290 \$
RM	44 195 \$	20 143 \$	64 338 \$
Total	219 605 \$	94 023 \$	313 628 \$

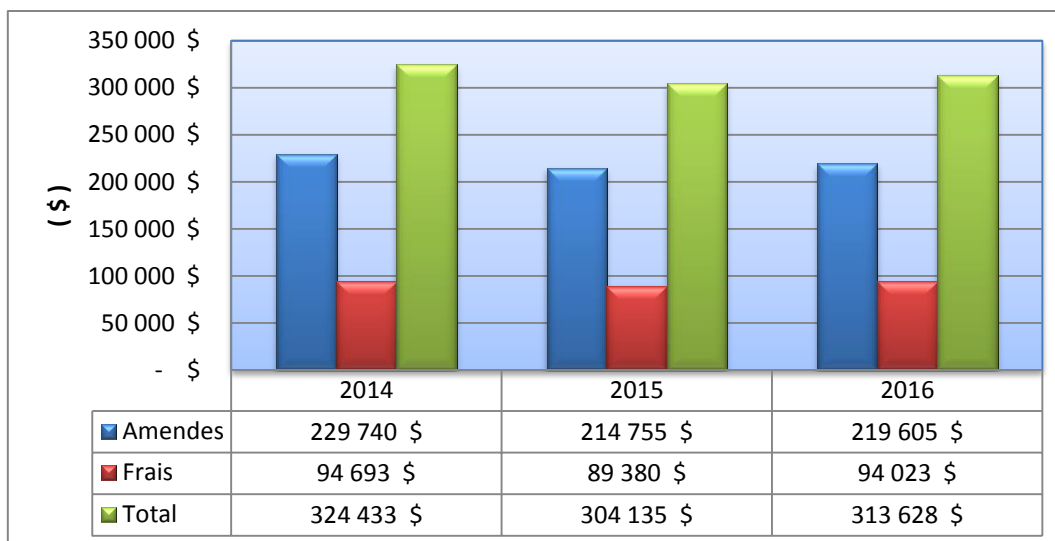


Tableau 6

Valeur des amendes et des frais des constats transmis à la cour municipale en 2016.

Poursuivants: Municipalités de la MRC du Témiscouata

Poursuivant	Amende		Frais		Total
	C.S.R., L.V.H.R.	RM	C.S.R., L.V.H.R.	RM	
Municipalité d'Auclair	830 \$	200 \$	345 \$	103 \$	1 478 \$
Municipalité de Biencourt	325 \$	100 \$	108 \$	49 \$	582 \$
Ville de Dégelis	29 875 \$	3 330 \$	12 514 \$	1 541 \$	47 260 \$
Municipalité de Lac-des-Aigles	610 \$	300 \$	249 \$	117 \$	1 276 \$
Municipalité de Lejeune	30 \$	0 \$	13 \$	0 \$	43 \$
Municipalité de Packington	1 690 \$	0 \$	652 \$	0 \$	2 342 \$
Ville de Pohénégamook	5 260 \$	400 \$	2 224 \$	196 \$	8 080 \$
Municipalité de Rivière-Bleue	5 925 \$	850 \$	2 267 \$	419 \$	9 461 \$
Municipalité de Saint-Athanase	1 410 \$	0 \$	641 \$	0 \$	2 051 \$
Municipalité de Saint-Elzéar-de-Témiscouata	720 \$	300 \$	271 \$	120 \$	1 411 \$
Municipalité de Saint-Eusèbe	3 310 \$	250 \$	1 376 \$	125 \$	5 061 \$
Municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata	1 540 \$	300 \$	660 \$	147 \$	2 647 \$
Municipalité de Saint-Jean-de-la-Lande	1 685 \$	100 \$	715 \$	49 \$	2 549 \$
Municipalité de Saint-Juste-du-Lac	1 835 \$	210 \$	667 \$	102 \$	2 814 \$
Municipalité de Saint-Louis-du-Ha! Ha!	13 330 \$	400 \$	5 152 \$	196 \$	19 078 \$
Municipalité de Saint-Marc-du-Lac-Long	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Municipalité de Saint-Michel-du-Squatec	965 \$	450 \$	404 \$	250 \$	2 069 \$
Municipalité de Saint-Pierre-de-Lamy	1 100 \$	400 \$	500 \$	174 \$	2 174 \$
Ville de Témiscouata-sur-le-Lac	42 745 \$	2 680 \$	17 165 \$	1 255 \$	63 845 \$
MRC du Témiscouata	0 \$	4 000 \$	0 \$	1 128 \$	5 128 \$
Total	<u>113 185 \$</u>	<u>14 270 \$</u>	<u>45 923 \$</u>	<u>5 971 \$</u>	<u>179 349 \$</u>

Tableau 7

Valeur des amendes et des frais des constats transmis à la cour municipale en 2016.

Poursuivants: Municipalités de la MRC de Rivière-du-Loup excluant la Ville de Rivière-du-Loup

Poursuivant	Amende		Frais		Total
	C.S.R., L.V.H.R.	RM	C.S.R., L.V.H.R.	RM	
Municipalité de Saint-Cyprien	2 650 \$	400 \$	1 006 \$	196 \$	4 252 \$
Municipalité de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup	3 070 \$	100 \$	1 227 \$	49 \$	4 446 \$
Municipalité de Saint-Antonin	17 370 \$	300 \$	6 547 \$	147 \$	24 364 \$
Municipalité de Saint-Modeste	7 320 \$	0 \$	2 864 \$	0 \$	10 184 \$
Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Viger	1 040 \$	100 \$	456 \$	49 \$	1 645 \$
Municipalité de Saint-Épiphanie	2 580 \$	200 \$	1 013 \$	98 \$	3 891 \$
Paroisse de Saint-Paul-de-la-Croix	1 355 \$	0 \$	597 \$	0 \$	1 952 \$
Municipalité de L'Isle-Verte	3 920 \$	900 \$	1 484 \$	231 \$	6 535 \$
Paroisse de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Municipalité de Cacouna	2 105 \$	0 \$	789 \$	0 \$	2 894 \$
Paroisse de Saint-Arsène	2 690 \$	100 \$	994 \$	49 \$	3 833 \$
Municipalité de Notre-Dame-du-Portage	200 \$	300 \$	98 \$	142 \$	740 \$
Total	<u>44 300 \$</u>	<u>2 400 \$</u>	<u>17 075 \$</u>	<u>961 \$</u>	<u>64 736 \$</u>

Tableaux 8

Valeur des amendes et des frais reliés aux constats délivrés en 2016 sur les routes numérotées.

Poursuivant: Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP)

TERRITOIRE DE LA VILLE DE RIVIÈRE-DU-LOUP			
2016	Amende	Frais	Total
C.S.R., L.V.H.R.	34 985 \$	13 535 \$	48 520 \$

TERRITOIRE DE LA MRC DU TÉMISCOUATA			
2016	Amende	Frais	Total
C.S.R., L.V.H.R.	216 925 \$	81 479 \$	298 404 \$

TERRITOIRE DE LA MRC DE RIVIÈRE-DU-LOUP			
2016	Amende	Frais	Total
C.S.R., L.V.H.R.	73 355 \$	27 354 \$	100 709 \$

Tableaux 9

Valeur des amendes et des frais pour les constats émis de 2014 à 2016, peu importe leur provenance.

onglet

2014	Amende	Frais	Total
C.S.R., L.V.H.R.	1 024 233 \$*	398 007 \$	1 422 230 \$*
RM	52 590 \$	23 254 \$	75 844 \$
Total	1 076 813 \$*	421 261 \$	1 498 074 \$*

*corrections apportées le 2017-02-27

2015	Amende	Frais	Total
C.S.R., L.V.H.R.	617 200 \$	236 837 \$	854 037 \$
RM	77 040 \$	32 647 \$	109 687 \$
Total	694 240 \$	269 484 \$	963 724 \$

2016	Amende	Frais	Total
C.S.R., L.V.H.R.	658 168 \$	259 246 \$	917 406 \$
RM	60 865 \$	27 075 \$	87 940 \$
Total	719 025 \$	286 321 \$	1 005 346 \$

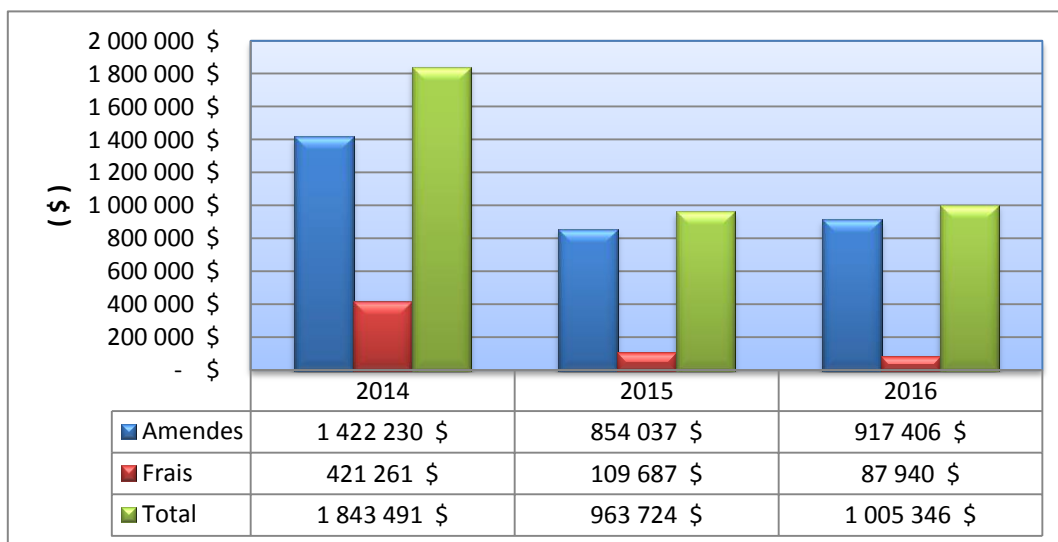


Tableau 10

Sommes perçues par la cour municipale commune.

ANNÉE 2016	
Poursuivant: Ville de Rivière-du-Loup	
Amendes perçues (C.S.R. et L.V.H.R.)	161 644,85 \$
Amendes perçues (Règlements municipaux)	43 873,90 \$
Frais judiciaires	146 967,41 \$
Poursuivant: Municipalités MRC du Témiscouata	
Amendes perçues	97 274,86 \$
Frais judiciaires	65 546,87 \$
Poursuivant: Municipalités MRC de Rivière-du-Loup	
Amendes perçues	44 873,75 \$
Frais judiciaires	25 493,09 \$
Poursuivant: Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP)	
Amendes et contributions (BAVAC)	303 771,27 \$
Frais judiciaires	142 726,49
Contributions (BAVAC) – Autres poursuivants	59 742,00 \$
Frais perçus ¹	
Frais de carte de crédit	3 962,00 \$
MRC de Rivière-du-Loup: Frais d'entretien du logiciel	5 525,80 \$
MRC du Témiscouata: Frais d'entretien du logiciel	7 193,21 \$
Autres (copie, requête, etc.)	1 875,35 \$
Total des sommes perçues	1 110 470,85 \$
Dépenses ²	
Amende moins les frais de gestion retournés aux municipalités de la MRC de Rivière-du-Loup	37 447,11 \$
Amende moins les frais de gestion retournés aux municipalités de la MRC du Témiscouata	79 362,42 \$
Poursuivant Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP): Amendes et contributions (BAVAC) retournées au ministère des Finances	303 771,27 \$
Autres poursuivants: Contributions (BAVAC) retournées au ministère des Finances	59 742,00 \$
Total des dépenses, amendes et contributions retournées	924 336,52 \$
Surplus	<u>186 134,33 \$</u>

1 Les revenus non répartis ne sont pas inclus.

2 Les frais du poste 02-120-00-419 ne sont pas inclus

Tableaux 11

Remises effectuées pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016

MUNICIPALITÉS DE LA MRC DE RIVIÈRE-DU-LOUP						
Code	Municipalité ou Paroisse	Nombre de paiements reçus	Amendes perçues	Nombre de constats saisis	Frais de perception	Total
33	Saint-Cyprien (municipalité de)	25	450,00 \$	17	327,08 \$	3 722,92 \$
34	Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup (municipalité de)	24	2 670,00 \$	27	519,48 \$	2 150,52 \$
35	Saint-Antonin (municipalité de)	204	16 093,00 \$	173	3 328,52 \$	12 764,48 \$
36	Saint-Modeste (municipalité de)	79	7 020,75 \$	64	1 231,36 \$	5 789,39 \$
37	Saint-François-Xavier-de-Viger (municipalité de)	2	195,00 \$	5	96,20 \$	98,80 \$
38	Saint-Épiphanie (municipalité de)	25	2 909,00\$	24	461,76 \$	2 447,24 \$
39	Saint-Paul-de-la-Croix (paroisse de)	7	1 838,00 \$	4	76,96 \$	1 761,04 \$
40	L'Isle-Verte (municipalité de)	24	3 575,00 \$	27	519,48 \$	3 055,52 \$
41	Notre-Dame-des-Sept-Douleurs (paroisse de)	0	0,00 \$	0	0 \$	0,00 \$
42	Cacouna (municipalité de)	34	2 709,00 \$	18	346,32 \$	2 362,68 \$
43	Saint-Arsène (municipalité de)	30	2 984,00 \$	23	442,52 \$	2 541,48 \$
44	Notre-Dame-du-Portage (municipalité de)	12	830,00 \$	4	76,96 \$	753,04 \$
Total		<u>466</u>	<u>44 873,75 \$</u>	<u>386</u>	<u>7 426,64 \$</u>	<u>37 447,11 \$</u>

MUNICIPALITÉS DE LA MRC DU TÉMISCOUATA

Code	Municipalité, Paroisse, Ville	Nombre de paiements reçus	Amendes perçues	Nombre de constats saisis	Frais de perception	Total
02	Auclair (municipalité de)	9	1 330,00 \$	11	211,64 \$	1 118,36 \$
03	Biencourt (municipalité de)	2	165,00 \$	3	57,72 \$	107,28 \$
04	Cabano	2	60,00 \$	0	0,00 \$	60,00 \$
05	Dégelis	251	24 217,00 \$	218	4 194,32 \$	20 022,68 \$
06	Lac-des-Aigles (municipalité de)	7	1 010,00 \$	8	153,92 \$	856,08 \$
07	Lejeune (municipalité de)	1	30,00 \$	1	19,24 \$	10,76 \$
08	Notre-Dame-du-Lac (ville de)	2	100,00 \$	0	0,00 \$	100,00 \$
09	Packington (municipalité de)	12	1 245,00 \$	16	307,84 \$	937,16 \$
10	Pohénégamook (ville de)	73	6 404,60 \$	39	750,36 \$	5 654,24 \$
11	Rivière-Bleue (municipalité de)	37	3 070,21 \$	39	750,36 \$	2 319,85 \$
12	Saint-Athanase (municipalité de)	18	993,00 \$	4	76,96 \$	916,04 \$
13	Saint-Elzéar-de –Témiscouata (municipalité de)	6	420,00 \$	8	153,92 \$	266,08 \$
14	Saint-Eusèbe (municipalité de)	23	2 115,00 \$	25	481,00 \$	1 634,00 \$
15	Saint-Honoré-de-Témiscouata (municipalité de)	17	1 700,00 \$	11	211,64 \$	1 488,36 \$
16	Saint-Jean-de-la-Lande (municipalité de)	24	1 924,00 \$	20	384,80 \$	1 539,20 \$
17	Saint-Juste-du-Lac (municipalité de)	16	1 655,00 \$	12	230,88 \$	1 424,12 \$
18	Saint-Louis-du-Ha! Ha! (municipalité de)	135	12 387,00 \$	112	2 154,88 \$	10 232,12 \$
19	Saint-Marc-du-Lac-Long (municipalité de)	1	80,00 \$	0	0,00 \$	80,00 \$
20	Saint-Michel-Squatec (municipalité de)	23	1 970,00 \$	14	269,36 \$	1 700,64 \$
21	Saint-Pierre-de-Lamy (municipalité de)	18	1 185,00 \$	10	192,40 \$	992,60 \$
22	Témiscouata-sur-le-Lac (ville de)	451	35 214,05 \$	376	7 234,24 \$	27 979,81 \$
25	MRC de Témiscouata	0	0,00 \$	4	76,96 \$	(76,96) \$
Total		<u>1 128</u>	<u>97 274,86 \$</u>	<u>931</u>	<u>17 912,44 \$</u>	<u>79 362,42 \$</u>

Cheminement sommaire d'un constat d'infraction.

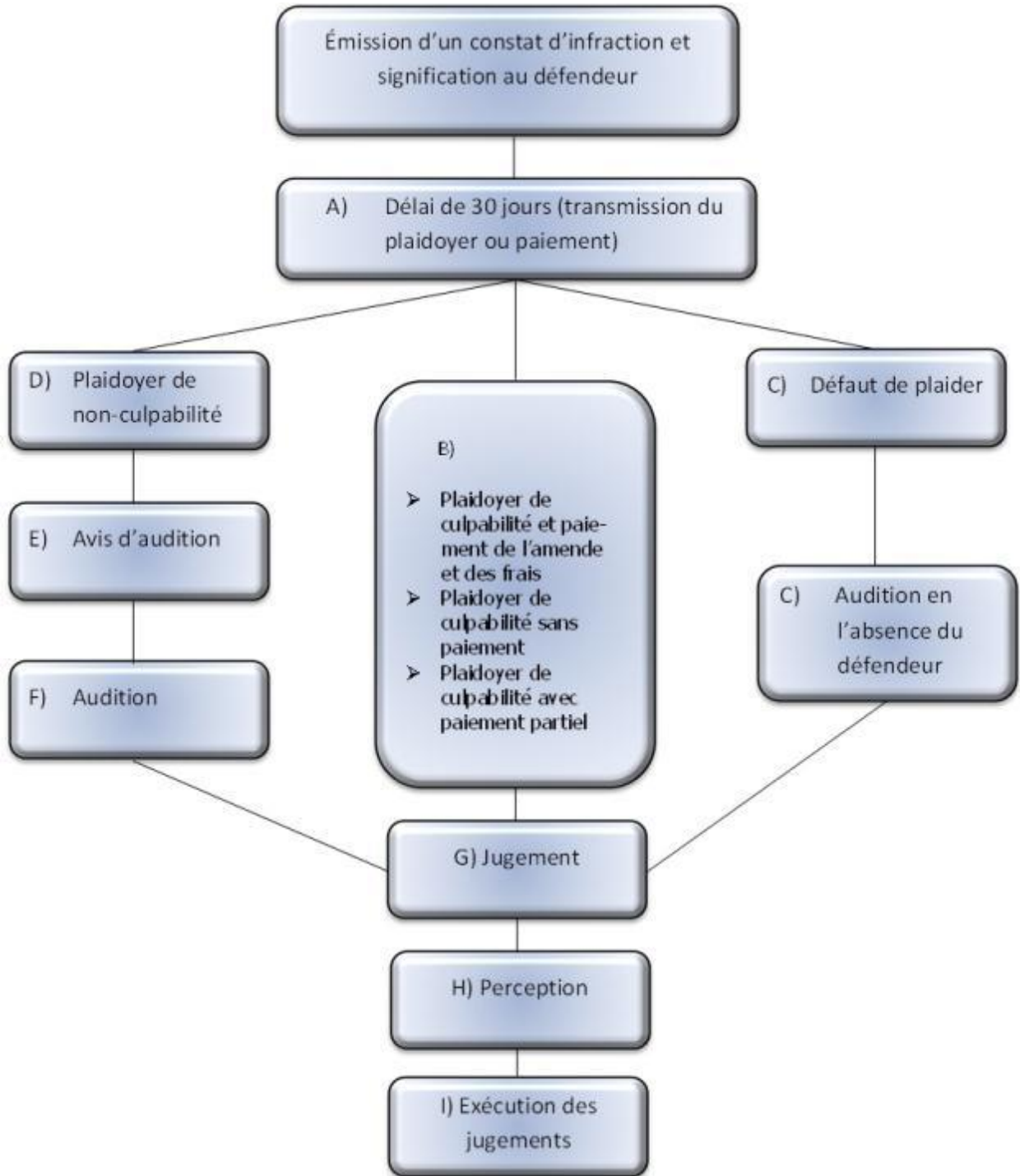


Tableau 13

Cheminement de l'exécution d'un jugement en matière pénale.

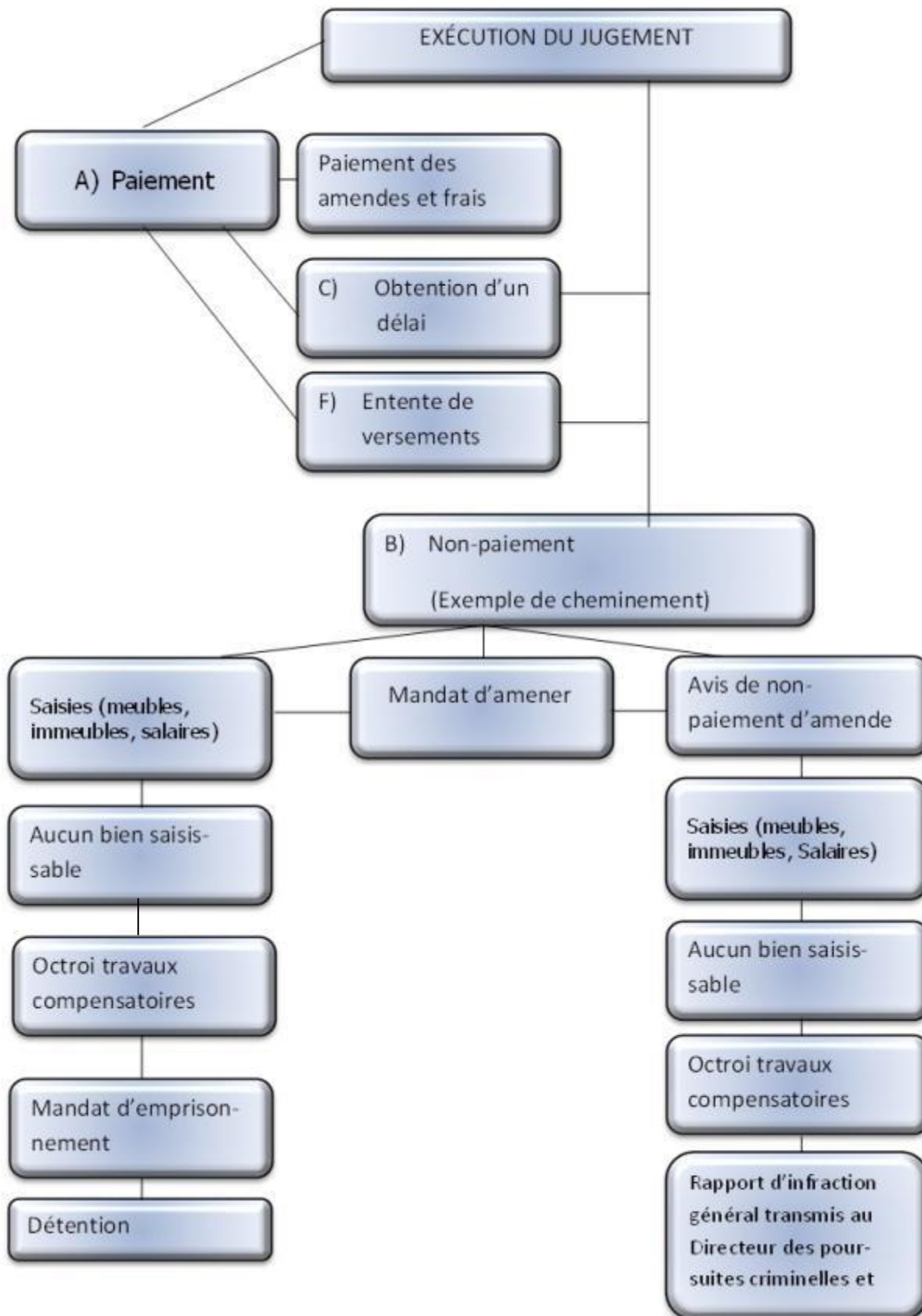


Tableau 14

Statistique relative aux dossiers entendus par le juge de la cour municipale et le juge de paix fonctionnaire.

Les tableaux numéros 14, 15 et 16 indiquent le nombre de dossiers traités par le juge municipal et les juges de paix fonctionnaires de la cour municipale commune au cours de l'année 2016 et ils dressent un portrait des différents jugements rendus.

En 2016, 1 606 jugements furent rendus et à ce nombre, il faut ajouter 368 dossiers dont les jugements furent réputés rendus administrativement dans des dossiers où un plaidoyer de culpabilité fut déposé, mais avec ou sans la transmission de la totalité du montant de l'amende et des frais réclamés.

Il s'agit donc d'un total de 1 974 jugements de toute sorte rendus par la cour municipale commune de Rivière-du-Loup pour l'année 2016.

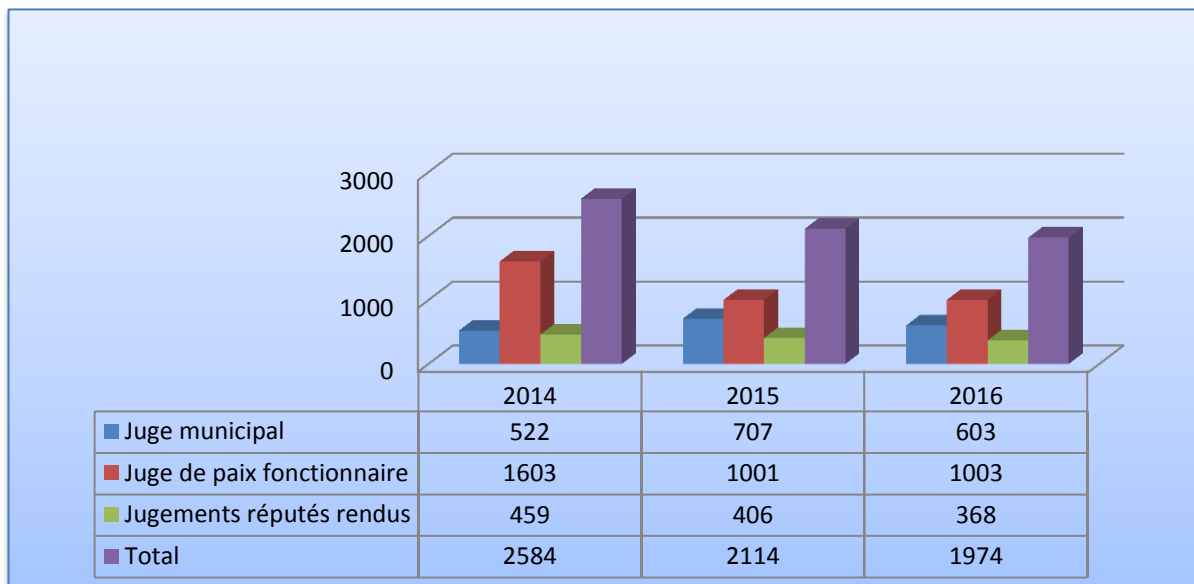


Tableau 15**Nombre de dossiers pénaux contestés devant le juge municipal.**

Année 2016	Acquittement	Déclaration de culpabilité		Retrait	Arrêt des procédures	Admission de culpabilité	Total
		Présent	Absent				
Poursuivant							
Rivière-du-Loup (ville de)	28	47	39	12	0	23	149
Auclair (municipalité de)	0	1	2	0	0	0	3
Biencourt (municipalité de)	0	0	0	0	0	0	0
Cacouna (municipalité de)	0	0	0	1	0	0	1
Dégelis (ville de)	3	8	8	3	0	5	27
L'Isle-Verte (municipalité de)	0	0	0	0	0	0	0
Lac-des-Aigles (municipalité de)	0	0	1	0	0	0	1
Lejeune (municipalité de)	1	0	0	0	0	0	1
Notre-Dame-des-Sept-Douleurs (paroisse de)	0	0	0	0	0	0	0
Notre-Dame-du-Portage (paroisse de)	2	0	0	0	0	0	2
Packington (municipalité de)	0	0	0	0	0	0	0
Pohénégamook (ville de)	0	3	1	2	0	2	8
Rivière-Bleue (municipalité de)	0	0	1	0	0	0	1
Saint-Antonin (municipalité de)	7	1	7	0	0	1	16
Saint-Arsène (paroisse de)	0	0	1	0	0	0	1
Saint-Athanase (municipalité de)	0	0	0	0	0	0	0
Saint-Cyprien (municipalité de)	0	0	0	0	0	0	0
Saint-Elzéar-de-Témiscouata (municipalité de)	0	0	0	0	0	0	0
Saint-Épiphanie (municipalité de)	0	0	1	1	0	0	2
Saint-Eusèbe (municipalité de)	0	0	0	0	0	0	0
Saint-François-Xavier-de-Viger (municipalité de)	0	0	0	0	0	0	0
Saint-Honoré-de-Témiscouata (municipalité de)	0	2	0	0	0	0	2
Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup (municipalité de)	0	0	1	2	0	0	3
Saint-Jean-de-la-Lande (municipalité de)	0	0	0	1	0	0	1
Saint-Juste-du-Lac (municipalité de)	0	2	0	0	0	0	2
Saint-Louis-du-Ha! Ha! (municipalité de)	0	0	3	3	0	0	6
Sain-Marc-du-Lac-Long (municipalité de)	0	0	0	0	0	0	0

Année 2016	Acquittement	Déclaration de culpabilité		Retrait	Arrêt des procédures	Admission de culpabilité	Total
		Présent	Absent				
Poursuivant							
Saint-Michel-du-Squatec (municipalité de)	0	0	0	1	0	1	2
Saint-Modeste (municipalité de)	0	0	1	0	0	0	1
Saint-Paul-de-la-Croix (paroisse de)	0	0	0	0	0	0	0
Saint-Pierre-de-Lamy (municipalité de)	0	0	0	0	0	0	0
Témiscouata-sur-le-Lac (ville de)	0	10	5	4	0	4	23
MRC du Témiscouata	0	0	1	0	0	0	1
Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP)	10	40	60	8	0	75	193
Total	<u>51</u>	<u>114</u>	<u>132</u>	<u>38</u>	<u>0</u>	<u>111</u>	<u>446</u>

Tableau 16**Nombre de dossiers pénaux (jugement par défaut ¹) rendus par le juge municipal.**

Année 2016					
Poursuivant	Acquittement	Déclaration culpabilité	Retrait	Arrêt des procédures	Total
Rivière-du-Loup (ville de)	2	39	20	0	61
Auclair (municipalité de)	0	1	0	0	1
Biencourt (municipalité de)	0	0	2	0	2
Cacouna (municipalité de)	0	0	0	0	0
Dégelis (ville de)	2	21	4	0	27
L'Isle-Verte (municipalité de)	0	0	0	0	0
Lac-des-Aigles (municipalité de)	0	0	1	0	1
Lejeune (municipalité de)	0	0	1	0	1
Notre-Dame-des-Sept-Douleurs (paroisse de)	0	0	0	0	0
Notre-Dame-du-Portage (paroisse de)	0	0	0	0	0
Packington (municipalité de)	0	1	0	0	1
Pohénégamook (ville de)	1	1	0	0	2
Rivière-Bleue (municipalité de)	0	1	1	0	2
Saint-Antonin (municipalité de)	0	0	0	0	0
Saint-Arsène (paroisse de)	0	0	0	0	0
Saint-Athanase (municipalité de)	0	0	0	0	0
Saint-Cyprien (municipalité de)	0	3	0	0	3
Saint-Elzéar-de-Témiscouata (municipalité de)	1	1	0	0	2
Saint-Épiphane (municipalité de)	0	0	0	0	0
Saint-Eusèbe (municipalité de)	0	0	0	0	0
Saint-François-Xavier-de-Viger (municipalité de)	0	0	0	0	0
Saint-Honoré-de-Témiscouata (municipalité de)	0	0	0	0	0
Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup (municipalité de)	0	0	1	0	1
Saint-Jean-de-la-Lande (municipalité de)	0	0	0	0	0
Saint-Juste-du-Lac (municipalité de)	0	0	0	0	0

Année 2016

Poursuivant	Acquittement	Déclaration culpabilité	Retrait	Arrêt des procédures	Total
Saint-Louis-du-Ha! Ha! (municipalité de)	0	1	0	0	1
Sain-Marc-du-Lac-Long (municipalité de)	0	0	0	0	0
Saint-Michel-du-Squatec (municipalité de)	0	0	0	0	0
Saint-Modeste (municipalité de)	0	1	0	0	1
Saint-Paul-de-la-Croix (paroisse de)	0	0	0	0	0
Saint-Pierre-de-Lamy (municipalité de)	0	0	0	0	0
Témiscouata-sur-le-Lac (ville de)	0	11	2	0	13
Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP)	0	32	6	0	38
Total	<u>6</u>	<u>113</u>	<u>38</u>	<u>0</u>	<u>157</u>

¹Jugement par défaut où le défendeur est réputé avoir transmis un plaidoyer de non-culpabilité. La poursuite est alors instruite par défaut en l'absence du défendeur et le jugement est rendu sans autre avis (art. 163 Code de procédure pénale).

Tableau 17**Nombre de décisions rendues (jugement par défaut ¹) par le juge de paix fonctionnaire.**

Année 2016			
Poursuivant	Annulation de la poursuite	Déclaration de culpabilité	Total
Rivière-du-Loup (ville de)	6	288	294
Auclair (municipalité de)	0	1	1
Biencourt (municipalité de)	0	0	0
Cacouna (municipalité de)	0	2	2
Dégelis (ville de)	1	23	24
L'Isle-Verte (municipalité de)	0	5	5
Lac-des-Aigles (municipalité de)	0	0	0
Lejeune (municipalité de)	0	0	0
Notre-Dame-des-Sept-Douleurs (paroisse de)	0	0	0
Notre-Dame-du-Portage (paroisse de)	0	0	0
Packington (municipalité de)	0	2	2
Pohénégamook (ville de)	0	3	3
Rivière-Bleue (municipalité de)	1	15	16
Saint-Antonin (municipalité de)	0	38	38
Saint-Arsène (paroisse de)	0	5	5
Saint-Athanase (municipalité de)	0	0	0
Saint-Cyprien (municipalité de)	0	0	0
Saint-Elzéar-de-Témiscouata (municipalité de)	0	1	1
Saint-Épiphane (municipalité de)	0	3	3
Saint-Eusèbe (municipalité de)	0	4	4
Saint-François-Xavier-de-Viger (municipalité de)	0	1	1
Saint-Honoré-de-Témiscouata (municipalité de)	0	2	2
Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup (municipalité de)	0	6	6
Saint-Jean-de-la-Lande (municipalité de)	0	2	2
Saint-Juste-du-Lac (municipalité de)	0	1	1
Saint-Louis-du-Ha! Ha! (municipalité de)	0	17	17
Sain-Marc-du-Lac-Long (municipalité de)	0	0	0

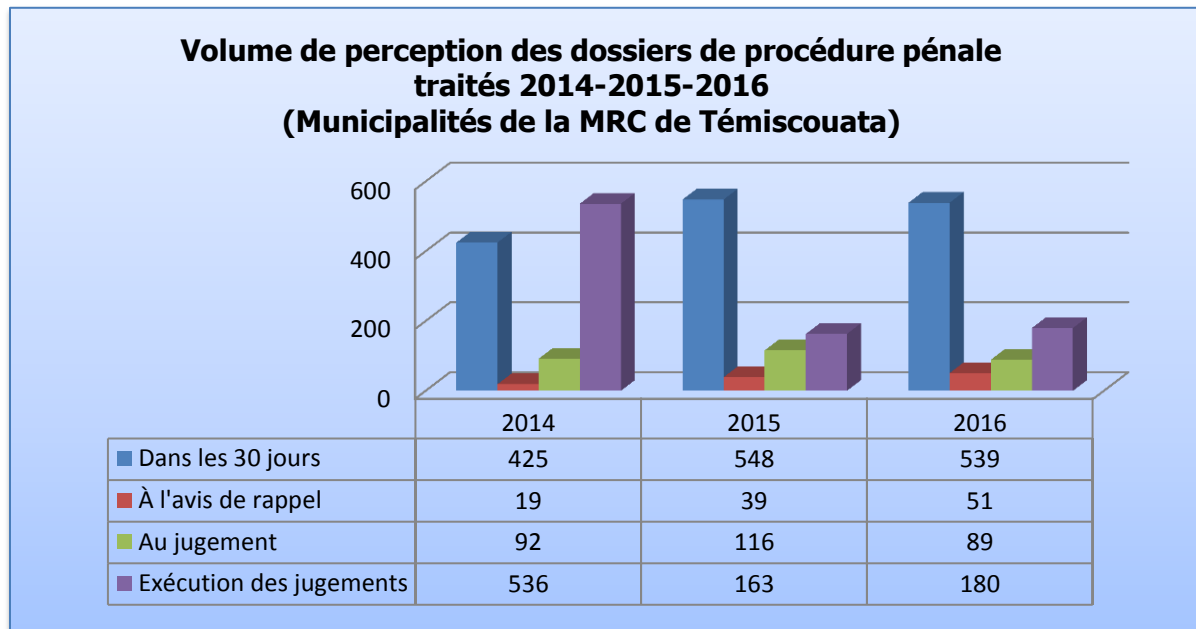
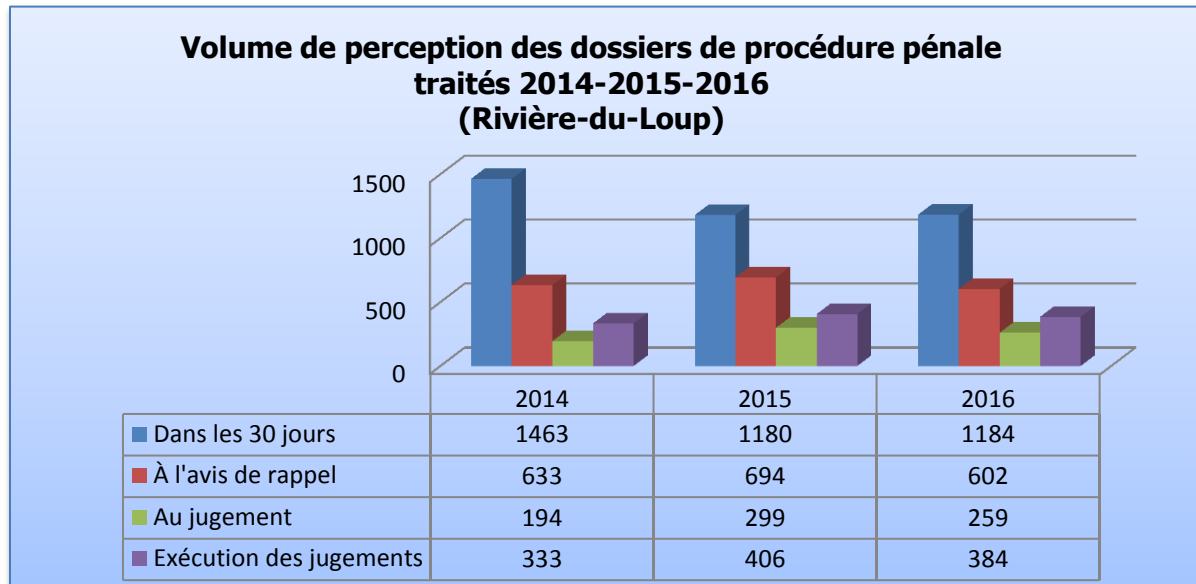
Année 2016

Poursuivant	Annulation de la poursuite	Déclaration de culpabilité	Total
Saint-Michel-du-Squatec (municipalité de)	1	0	1
Saint-Modeste (municipalité de)	1	10	11
Saint-Paul-de-la-Croix (paroisse de)	0	1	1
Saint-Pierre-de-Lamy (municipalité de)	0	1	1
Témiscouata-sur-le-Lac (ville de)	2	40	42
Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP)	4	516	520
Total	<u>16</u>	<u>987</u>	<u>1003</u>

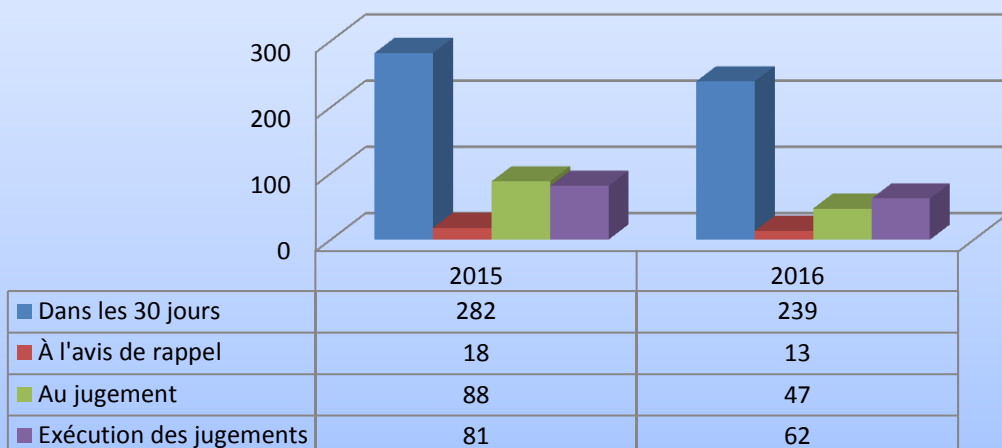
¹ Jugement par défaut où le défendeur est réputé ne pas contester la poursuite. Le défendeur peut être déclaré coupable par défaut, en son absence, sans avoir l'occasion de se faire entendre (art. 163 Code de procédure pénale).

Tableaux 18

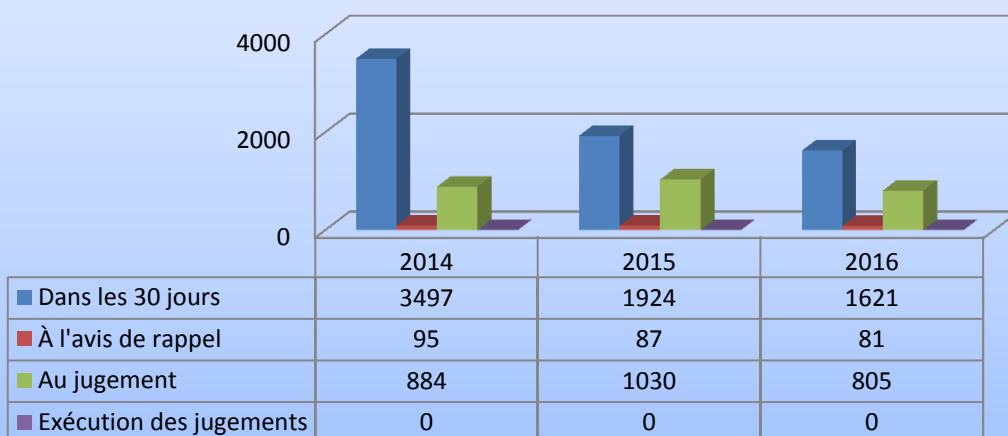
Statistique concernant le volume de dossiers de procédure pénale traités et perçus de 2014 à 2016.



**Volume de perception des dossiers de procédure pénale
traités 2015-2016
(Municipalités de la MRC de Rivière-du-Loup)**



**Volume de perception des dossiers de procédure pénale
traités 2014-2015-2016
(Directeur des poursuites criminelles et pénales)**



Il est à noter que le Bureau des infractions et des amendes (BIA) procède à l'exécution des jugements des constats émis sur les routes numérotées sur lesquelles la cour municipale commune de Rivière-du-Loup a juridiction. Nous ne détenons aucune donnée quant au nombre de dossiers réglés et perçus à cette étape.

CONCLUSION

L'année 2016 aura été une deuxième année difficile et décevante au niveau des statistiques et des résultats financiers et les moyens de pression des policiers de la sûreté du Québec auront été un facteur important ayant influencé ces résultats.

D'ailleurs, cet impact s'est fait sentir auprès de plusieurs cours municipales au Québec qui ont vu leur nombre de constats traités diminué au cours des dernières années. Nous ne pouvons qu'espérer qu'une nouvelle entente de travail intervienne rapidement entre le gouvernement du Québec et ses policiers afin que ces moyens de pression cessent.

Entre temps, des mesures administratives ont été mises en place afin de diminuer les dépenses et une réorganisation du travail a été mise en place à la suite de l'abolition d'un poste de préposée à la cour.

D'autre part, les démarches auprès des municipalités de la MRC des Basques en vue de leur adhésion à la cour municipale commune vont bon train et nous espérons être en mesure de présenter leur demande d'adhésion au ministère de la Justice au cours de l'année 2017.

Enfin, l'année 2017, sera le moment où au cours de l'été, l'honorable juge Jean Blouin devra prendre une retraite obligatoire après plus de 29 années à la magistrature, dont notamment les 8 dernières années comme juge municipal à notre cour.

Au nom de tous les membres du personnel de la cour, des membres des différents conseils municipaux des municipalités dont le territoire est sous la juridiction de notre cour, de tous les intervenants judiciaires, de nos justiciables et en mon nom personnel, nous tenons à le remercier chaleureusement pour toutes ces années passées avec nous à rendre une justice de proximité efficace. Nous lui souhaitons une bonne, longue et heureuse retraite en santé.